

## Clarins veut s'affranchir de la Bourse

Depuis juin dernier, l'action Clarins a perdu 30 % de sa valeur.

Clarins va lancer une OPA simplifiée sur Clarins. La famille fondatrice Courtin, qui détient 64,9 % du capital, va proposer de racheter les 30,5 % du capital détenus par les minoritaires, les 4,6 % restants étant détenus en autocontrôle par le groupe. Le groupe de cosmétiques souhaite ainsi ne plus être coté en Bourse, comme l'a révélé « La Tribune » vendredi. La volonté de Clarins de retrouver son indépendance doit lui permettre de « mener une stratégie de moyen et long terme, alors que la Bourse nous sanctionne tous les six mois », indique un proche du dossier.

L'opération sera menée sur la base de 55,5 euros par action, soit une prime de 30 % sur la moyenne du dernier mois coté. C'est la société Bucéphale Finance qui conseille la famille dans cette opération. Ce rachat des parts sera entièrement financé par un emprunt de 800 millions d'euros auprès du CIC. C'est la Financière FC, détenue par la famille, qui va s'endetter. « Le risque financier est lourd, mais la famille l'assume », explique un proche du dossier.

Aucune incidence sur l'emploi

À la fin de l'opération, la dette représentera 4 fois l'excédent brut d'exploitation (Ebitda). La société espère, après une décision de l'Autorité des marchés financiers, que cette OPA pourra être menée entre la mi-juillet et le début septembre. Ce qui pourrait permettre un retrait de la cote à l'automne. Cette sortie de la Bourse n'aura aucune incidence sur l'emploi (6.100 salariés).

L'entrée en Bourse de Clarins avait été motivée par la volonté d'organiser la succession du fondateur, Jacques Courtin-Clarins, décédé en mars 2007. Depuis sa disparition, la spéculation sur le titre n'a pas cessé, liée à des rumeurs de vente à des grands groupes comme L'Oréal, PPR ou Estée Lauder. Et ce malgré les affirmations répétées de la famille sur sa volonté de conserver le contrôle. « La Bourse nous a nui, elle a déstabilisé notre encadrement, nos clients et nos fournisseurs », relève-t-on dans la société. Depuis juin dernier, l'action Clarins a ainsi perdu 30 % de sa valeur pour s'établir à la veille de sa suspension à 43,72 euros.

Développement des marques

Une fois cette opération aboutie, la famille va se concentrer sur le développement de ses marques, Azzaro, Mugler et Clarins, avec comme pays cibles les Etats-Unis et l'Asie, où le groupe réalise respectivement 16 % et 11 % de son chiffre d'affaires, contre plus de 64 % en Europe. La récente nomination de Philip Shearer comme président du directoire, après avoir été un des présidents de L'Oréal outre-Atlantique et au Japon, puis l'un des dirigeants d'Estée Lauder à New York, doit l'y aider. La perspective d'une baisse de marge en 2008, « tolérée » par la famille, ne sera plus sanctionnée par la Bourse.

Par ailleurs, le fabricant de cosmétiques n'est désormais plus en quête de partenaire industriel, comme le marché le pensait. Son chiffre d'affaires a augmenté l'an dernier de 7 %, à 1 milliard d'euros, tandis que son bénéfice net, hors produit exceptionnel en 2006, a baissé de 2 %. Sa marge d'exploitation a, elle, perdu 2 points, à 11 %.

*DOMINIQUE CHAPUIS ET THOMAS LE MASSON*

